

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 8 juillet 2019, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

AVANT-PROPOS

RECOMMANDATION CP-19-154

Circuit Frigo Touski Implantation - Refusée

Considérant qu'une rencontre a eu lieu avec les porteurs du projet pour l'implantation d'un réfrigérateur communautaire sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ;

Considérant que le Maire demande le vote puisque les membres sont divisés concernant la nécessité de l'implantation d'un réfrigérateur communautaire sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel;

- 2 conseillers se prononcent « pour »
- 4 conseillers se prononcent « contre »
- Le Maire ne se prononce pas

En conséquence, la Commission, à la majorité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel n'adhère pas au projet d'implantation d'un réfrigérateur communautaire du circuit des Frigos Touski sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-19-155

Projet de Réfection des rues Richelieu, Laval, Saint-Roch et du Fleuve ainsi qu'une partie des rues Béatrice, Champlain, et Élisabeth

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'indiquer à la firme de génie-conseil FNX de compléter les plans et devis des rues mentionnées en rubrique afin de les inclure dans les demandes de subvention pour des travaux de réfection en 2020.

RECOMMANDATION CP-19-156

Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

RECOMMANDATION CP-19-157

Bornes de recharges électriques Projet régional MRC de Pierre-De Saurel - Subvention

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite faire l'installation de deux nouvelles bornes de recharges électriques sur son territoire dans le cadre du projet mentionné en rubrique;

Considérant que les membres du Conseil jugent opportun de faire l'installation desdites bornes au parc Olivar Gravel, sur la rue Saint-Pierre, près de l'Oasis et de l'école Martel ainsi qu'au parc de la Pointe-aux-Pins;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE procéder à l'installation d'une borne de recharge électrique au parc Olivar Gravel, sur la rue Saint-Pierre, près de l'Oasis et de l'école Martel ainsi qu'une autre borne de recharge électrique au parc de la Pointe-aux-Pins.

D'autoriser le maire, Vincent, Deguise, ainsi que le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Martin Valois, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tous les documents d'entente avec la MRC de Pierre-De Saurel.

RECOMMANDATION CP-19-158

Espace de stationnement réservé

Considérant qu'une demande a été formulée par le propriétaire du 322, rue Mc Carthy demandant l'installation d'un espace de stationnement pour handicapé face à sa propriété;

Considérant qu'il n'est pas souhaitable d'acquiescer à cette demande qui constituerait un précédent;

Considérant que la proximité d'un commerce sur la rue Champlain entraîne l'engorgement des places de stationnement sur les rues avoisinantes;

Considérant qu'une interdiction de stationnement face à ladite propriété permettrait à cette résidente d'avoir un accès d'embarquement sécuritaire;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ajoute un panneau de signalisation interdisant le stationnement face à la propriété du 322, rue Mc Carthy.

ARÉNA

Le Secrétaire-trésorier fait état des activités de l'aréna et des diverses correspondances.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-19-159

Parc de la Pointe-aux-Pins Réhabilitation de la berge et de la rampe de mise à l'eau

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'informe auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de l'avancement de l'étude de notre demande de subvention.

RECOMMANDATION CP-19-160

Terrain de tennis - Option pour l'éclairage
Activité de Pickleball

Considérant que la firme de génie-conseil FNX a déposé trois (3) options pour l'éclairage du terrain de tennis;

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent transformer le terrain de tennis en terrain de jeu de pickleball, très populaire dans la province;

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent un terrain sportif modulable afin de conserver l'opportunité d'un retour en terrain de tennis;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres recommande ce qui suit :

D'aviser la firme de génie-conseil FNX d'installer deux (2) ou trois (3) jeux de pickleball sur le terrain sportif prévu pour le tennis.

D'étudier la possibilité d'un terrain modulable en tennis et en pickleball.

D'opter pour l'option #3 pour l'éclairage qui s'avère la moins dispendieuse avec la récupération des fûts et autres éléments.

RECOMMANDATION CP-19-161

Fête des bénévoles 2019
Buffet Michel

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

De commander, tel que choisi par le Conseil, le repas numéro 2 du traiteur Buffet Michel selon le prix soumis de 29,50 \$/personne, plus les taxes applicables, ainsi que l'utilisation de la vraie vaisselle au prix soumis de 2,50 \$/personne, plus les taxes applicables.

RECOMMANDATION CP-19-162

Fête Nationale 2020
Renouvellement de contrats

Considérant que les activités de célébration de la Fête Nationale ont remporté un autre franc succès, qui a culminé avec la présentation du traditionnel repas de fèves au lard "La Tablée" au Centre Récréatif Aussant;

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder à une demande de renouvellement des contrats avec les fournisseurs de l'animation musicale, du service de traiteur ainsi que l'animation au Parc Charlemagne Péloquin;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à M. Yvon Daunais de renouveler son contrat pour la musique, à Buffet Michel pour le service de traiteur ainsi qu'à Gestion Événementielle Deschesnes Inc. pour l'animation au parc Charlemagne Péloquin.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel loue des tables et des chaises ainsi qu'une estrade pour l'événement auprès de la compagnie La Nouvelle Tablée.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel sollicite, pour la présentation 2020, auprès du Député fédéral, M. Louis Plamondon, ainsi qu'auprès du Député provincial, M. Jean-Bernard Émond, une aide financière pour couvrir l'augmentation des frais de présentation de ladite Fête Nationale 2020.

RECOMMANDATION CP-19-163

Demande d'installation d'une porte dans la clôture du parc de la Pointe-aux-Pins

Considérant qu'une citoyenne demande à la Ville de faire l'installation d'une porte dans la clôture du parc de la Pointe-aux-Pins lui permettant d'avoir un accès direct par sa propriété;

Considérant que le Maire demande le vote pour procéder à ladite installation d'une porte dans la clôture pour avoir accès au parc de la Pointe-aux-Pins;

- 1 conseiller se prononce « pour »
- 5 conseillers se prononcent « contre »
- le Maire ne se prononce pas

En conséquence, la Commission, à la majorité des membres, recommande :

De refuser la demande d'installation d'une porte dans la clôture du parc de la Pointe-aux-pins.

RECOMMANDATION CP-19-164

Hommage à Évelyne Cardin

Considérant que Mme Évelyne Cardin, qui a été une des premières joueuses de hockey a évolué dans la région, est décédée trop jeune d'un cancer;

Considérant que Mme Cardin a non seulement été une pionnière, mais également une grande ambassadrice du hockey féminin pour la région;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel rende hommage à Mme Évelyne Cardin en installant une plaque commémorative au Centre Récréatif Aussant.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-19-165

Représentation

En réponse à l'invitation formulée ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

- Carrefour action municipale et famille
Invitation à la formation participative en urbanisme **100 \$**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-19-166

Services professionnels - procureur de la poursuite à la cour municipale commune Octroi du contrat

Considérant la volonté des municipalités de se regrouper afin d'octroyer un contrat de services professionnels auprès d'une firme d'avocats, et ce, afin de les représenter devant la Cour municipale commune;

Considérant la demande de prix effectuée par la MRC Pierre-De Saurel à cet effet;

Considérant que la MRC a reçu les soumissions suivantes :

Répondants	Montants (avec taxes)
Trempe Cournoyer, Avocats	28 893,50 \$
Dominique Larose	24 719,63 \$
Cain Lamarre	58 062,38 \$
Ally Mercier	48 289,50 \$
Trivium Avocats Inc.	43 403,06 \$

Considérant que des cinq (5) soumissions reçues, deux (2) sont conformes et trois (3) sont non conformes;

Considérant que la soumission conforme la plus basse est celle de la firme Trivium Avocats Inc. et ce, au montant de 43 403,06 \$ (taxes incluses) par année;

Considérant que, selon la demande de prix effectuée, la durée du mandat est de deux (2) ans;

Considérant que la municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel désire aller de l'avant avec ce projet;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'octroyer à la firme Trivium Avocats Inc., le contrat de services professionnels de procureur à la poursuite à la Cour municipale commune pour un montant de 43 403,06 \$ (taxes incluses) par année, pour un mandat d'une durée de deux (2) ans, et ce, conformément à sa proposition;

DE reconnaître par la présente résolution, la proposition de Trivium Avocats Inc. et que les documents de la demande de prix DP-2019-05-07 tiennent lieu de contrat entre les parties;

D'autoriser le Directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document nécessaire à ce contrat;

RECOMMANDATION CP-19-167

MRC Pierre-De Sorel Résolution Décret (ZIS) - Appui

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel s'oppose au projet de décret visant à déclarer une zone d'intervention spéciale (ZIS) pour la gestion des zones inondables:

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie la MRC de Pierre-De Saurel dans son opposition concernant le projet de décret visant à déclarer une zone d'intervention spéciale (ZIS) pour la gestion des zones inondables.

RECOMMANDATION CP-19-168

Dossier des soins de santé

Considérant les nombreuses discussions survenues récemment dans le dossier des soins de santé actuellement offerts sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME);

Considérant les difficultés observées dans le milieu de la santé depuis quelques années, particulièrement sur le territoire de la MRC;

Considérant la résolution 2019-05-184 adoptée par le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel le 15 mai dernier :

1. sollicitant une rencontre avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann, afin d'obtenir les raisons qui motivent le gouvernement à réduire l'offre de services de santé dans la MRC;

2. demandant à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann, de prendre les dispositions nécessaires pour :
 - a. octroyer la gouvernance locale à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel pour l'embauche de médecins généralistes et spécialistes;
 - b. prendre en compte, dans les prises de décisions du CISSSME concernant l'offre de services de santé à l'Hôtel-Dieu de Sorel, les particularités de notre localisation et de notre profil sociodémographique, incluant l'absence de transport en commun vers Saint-Hyacinthe et les grandes limitations du transport adapté vers Longueuil;
 - c. accorder un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Considérant que le 19 juin dernier les dirigeants du comité des usagers Pierre-De Saurel ont rencontré les membres du Conseil de la MRC pour :

1. expliquer la mission du comité des usagers qui consiste à informer, accompagner et défendre les usagers dans leurs droits (les 12 droits prévus dans la loi sur les services de santé et les services sociaux);
2. expliquer que le comité, qui est formé de bénévoles et d'un permanent (2 jours/semaine), dirige et soutient trois comités de résidents, soit celui des centres d'hébergement J-Arsène-Parenteau, Élisabeth-Lafrance et de Tracy;
3. présenter les nombreuses rencontres qu'ils ont eues avec le député provincial de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond, avec des médecins et avec la présidente-directrice générale du CISSSME, Mme Louise Potvin;
4. présenter le contenu de la résolution qui a été adressée au député Jean-Bernard Émond, laquelle visait à lui préciser les situations préoccupantes qui ont un impact direct sur l'accès local aux services de santé pour la région, soit :
 - a. Que le projet de pédiatrie à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, soutenu financièrement par la population via la Fondation de l'hôpital, voie absolument le jour dans un délai le plus court possible;
 - b. Qu'une représentation de la médecine spécialisée soit maintenue à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel pour assurer à la population de la région des soins de santé équitables;
 - c. Qu'il est impératif de rectifier l'injustice pour les usagers de la région qui doivent se déplacer pour un examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM) et pour tout soin de santé qui pourraient pourtant être dispensés à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel;
 - d. Que la représentation de la région au sein du conseil d'administration du CISSSME soit augmentée à un minimum de 5 à 6 représentants, représentantes sur les 17 administrateurs, administratrices actuels couvrant, au total, Longueuil, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy;

Considérant que les représentants du comité des usagers ont, par la même occasion, informé la MRC que la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy avait adopté une résolution d'appui à la démarche de la MRC et du comité des usagers Pierre de Saurel en invitant à leur tour le député Jean-Bernard Émond à poursuivre son influence auprès de la ministre de la Santé et des Services sociaux pour que la région obtienne le plus rapidement possible les services et les changements demandés;

Considérant l'intérêt manifesté par le député de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond, pour collaborer dans ce dossier;

Considérant l'importance que les acteurs de la région travaillent ensemble pour atteindre l'objectif commun, soit que la population de tous âges, autant les jeunes enfants que les personnes âgées, reçoive, sur place, des soins de qualité à la hauteur des demandes exprimées à la ministre de la Santé et des Services sociaux;

Considérant qu'il y a lieu que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se joigne à la démarche concertée pour sensibiliser la ministre de la Santé et des Services sociaux à l'importance de donner suite aux demandes régionales exprimées;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie et fait siennes les demandes déjà exprimées par les organismes et énumérées précédemment dans la présente résolution;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Ministre de la Santé et des Services sociaux, au Député provincial de Richelieu, à la Présidente-directrice générale du CISSSME, à la MRC de Pierre-De Saurel, au comité des usagers Pierre de Saurel, à la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy ainsi qu'aux municipalités de la MRC.

RECOMMANDATION CP-19-169

Société d'habitation du Québec (SHQ) Programme Rénovation Québec Participation au Programme

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'enveloppe supplémentaire pour le programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ pour la prochaine phase 19-20 avec la reconduction du règlement #367, règlement instaurant le programme Rénovation Québec - Saint-Joseph-de-Sorel, et s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'enveloppe supplémentaire de 30 500 \$ pour le programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ pour la prochaine phase 19-20 avec la reconduction du règlement #367, règlement instaurant le programme Rénovation Québec - Saint-Joseph-de-Sorel, et s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ.

RECOMMANDATION CP-19-170

Acquisition d'un système d'alerte municipale

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 intitulée: *Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes*;

Considérant l'adoption du règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'analyse de différentes solutions;

Considérant que la proposition de services professionnels de la firme ADN communication correspond le mieux à nos besoins;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire se doter d'une plateforme permettant la diffusion d'alertes à ses citoyens;

Considérant que la Ville bénéficiera d'un tarif avantageux si plus de cinq (5) municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel requiert les mêmes services;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal mandate ADN communication à procéder à la mise en place de l'application Web « Alertes municipales » au montant de 1 250 \$, taxes et frais applicables en sus, le tout tel que présenté dans l'offre de services du 15 avril 2019.

RECOMMANDATION CP-19-171

Régie Intermunicipale de l'eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch Bilan de l'usage de l'eau potable Présentation avec la Ville de Sorel-Tracy

Considérant que le Ministère des Affaires Municipales et Habitation (MAMH) demande de présenter un bilan de l'usage de l'eau potable et un plan d'action pour les bonnes pratiques;

Considérant que le Régie Intermunicipale de l'eau Tracy-Saint-Joseph-Saint-Roch dessert la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ainsi que la Ville de Sorel-Tracy dans le secteur de l'ancienne Ville de Tracy et qu'il est impossible d'établir la consommation de chacune des villes puisqu'aucun compteur d'eau n'est installé aux limites des villes pour mesurer la consommation respective de ces dernières;

Considérant que le chef de division-Génie de la Ville de Sorel-Tracy, M. Martin Bergeron, ingénieur, préparera le bilan de l'usage de l'eau potable en groupant les deux villes, le tout tel que suggéré par un fonctionnaire du ministère;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'acquiescer à la suggestion du chef de division-Génie de la Ville de Sorel-Tracy, M. Martin Bergeron, ingénieur, et de présenter, conjointement pour les deux villes, le bilan de l'usage de l'eau potable préparé par ce dernier.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-19-172

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

Maire

Secrétaire-trésorier